



Monsieur Jean AGULHON

Directeur Général Adjoint

DRH de la RATP

54, quai de la Rapée

75599 PARIS Cedex 12

Bagnolet, le 11 octobre 2019

Objet : dépôt d'un préavis de grève illimité.

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Faisant suite au constat de désaccord que nous avons établi avec l'Entreprise le 07 octobre 2019, l'**UNSA RATP** appelle l'ensemble des agents de l'Entreprise à cesser le travail pour une durée illimitée, à partir du :

JEUDI 05 DECEMBRE 2019, à partir de 00h01.

Motif : remise en cause du contrat social des agents de la RATP au travers du projet de réforme de notre régime particulier de retraites.

Comptant sur la prise en compte de ce préavis, recevez Monsieur le DRH, nos sincères salutations.

Secrétaire Général